



MAL-ETRE ET HARCELEMENT AU TRAVAIL : IDENTIFICATION, PREVENTION ET ACTION

FORMATION D'UNE JOURNEE

Organisée par le deuxième Observatoire, cette formation aborde les facteurs et les indicateurs des risques psychosociaux (RPS), la souffrance et le mal-être au travail, les définitions relatives aux atteintes à la personnalité et à l'intégrité personnelle (discrimination, violence, harcèlement psychologique, sexisme et harcèlement sexuel), les dispositions légales, ainsi que les rôles et les responsabilités. Une partie est consacrée à des études de situations, issues de notre pratique en tant que personne de confiance externe (PCE).

Les atteintes à l'intégrité personnelle déstabilisent une équipe et l'organisation / l'entreprise dans son entier. Les prévenir, c'est respecter le personnel, préserver sa santé et répondre aux exigences légales.

Objectifs :

Connaître la problématique

Connaître les bases légales, ainsi que les rôles et les responsabilités

Identifier les situations

Prendre des mesures de prévention et agir

Contenu :

Facteurs et indicateurs des risques psychosociaux (RPS)

Définition : discrimination, violence harcèlement psychologique, sexisme, continuum des violences sexistes et sexuelles, harcèlement sexuel

Conséquences

Dispositions légales

Eléments pour mettre en place une directive interne

Exercices pratiques

Public :

Dirigeant-e-s d'organisation, personnel d'encadrement, ressources humaines, services sociaux et de santé d'organisation / d'entreprise, employé-e-s, toute personne intéressée par la problématique.

Date :

Le 19 octobre 2021

En présentiel, lieu à déterminer

Horaires :

9h - 16h00

Prix :

CHF 400,-

Intervenantes :

Deux formatrices spécialisées du deuxième Observatoire